

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRÉ-DAME.

DIMANCHE, 15 DÉCEMBRE.

La chasteté est une vertu qui a été mise au monde par la doctrine catholique, et qui a succédé à la plus générale et à la plus horrible dépravation, non pas en ce sens que le monde même chrétien ne soit corrompu, mais en ce sens qu'il lutte contre la corruption, et que la doctrine catholique y a créé un sacerdoce chaste, des femmes chastes, une jeunesse chaste. Et après vous l'avoir montré à la lumière incontestée de l'histoire, il semble, Messieurs, que je devrais immédiatement passer aux conclusions qui découlent de cet établissement si extraordinaire de la chasteté. Mais à la suite de la doctrine catholique, d'autres doctrines se sont pressées pour lui disputer l'empire, et elles l'ont plus ou moins, dans des circonstances diverses, heureusement combattue. Il est utile, il est nécessaire, il est curieux de voir ce que ces doctrines auront fait à l'endroit de la chasteté; il est instructif, une fois la vertu posée, révélée, établie, de considérer ce que les doctrines étrangères auront fait pour soutenir le parallèle sous ce rapport. C'est sur quoi j'appelle aujourd'hui, Messieurs, votre attention. Je toucherais de choses plus ou moins présentes; j'y toucherais avec hardiesse, avec énergie, mais néanmoins avec une bonté aussi grande que la doctrine à laquelle j'ai donné ma foi et que j'ai l'honneur de défendre devant vous.

Je ne puis pas, Messieurs, suivre l'une après l'autre toutes les théories que l'histoire nous montre sur la scène de l'esprit humain depuis dix-huit siècles. Ce serait se perdre dans un labyrinthe; ce serait convoquer devant vous toutes les idées qui ont traversé l'intelligence de l'homme avec un succès diversément remarquable, ou même sans succès: travail énorme autant qu'inutile. Car, il arrive toujours que quelques doctrines l'emportent, qu'elles apparaissent par-dessus les autres avec une grandeur qui force de s'y arrêter; et qui révèle suffisamment ce qui se passe dans une région moins haute que la leur. Or, depuis l'avènement définitif de la doctrine catholique, nous n'avons vu se former à côté d'elle que trois grands établissements doctrinaux: l'islamisme; le protestantisme et le rationalisme. Je ne nomme pas le schisme grec, bien qu'il ait dans le monde une place considérable, parce que le schisme grec, étranger à tout mouvement réel, n'est autre chose que la doctrine catholique à l'état de pétrification.

Six siècles étaient écoulés depuis la prédication de l'évangile. À ce moment, dans un point du globe séparé de tout le reste par des solitudes de sable, entre l'Égypte et la Palestine, au sein d'une race qui descendait d'Abraham et qui en avait conservé la glorieuse tradition, à l'ombre du nom le plus gracieux qui ait jamais désigné, à l'oreille de l'homme, une patrie, dans l'Arabie enfin, un homme naquit. Il venait tard pour fonder une doctrine; car il venait après le Christ, lorsque déjà tout l'empire romain obéissait à la croix, et que les branches de cet arbre vigoureux se croisaient de la Syrie à l'Égypte et à l'Abyssinie. Il n'eut pas peur cependant; il connut l'évangile; il jugea, en le lisant, l'infériorité morale de son pays, partagé entre l'idolâtrie et les souvenirs abrahamiques, et sans accepter le joug du Christ, dédaignant le rôle d'hérésiarque aussi bien que celui de fidèle, il se posa entre le monde ancien qui expirait et le monde nouveau qui surgissait de toutes parts, espérant les écraser tous les deux, et se faire, sur leur double ruine, le précepteur dernier et le dominateur unique du genre humain. Il fonda l'islam, que l'on a bien pu appeler une hérésie, à cause de certaines ressemblances manifestes avec le système chrétien, mais qui s'en sépara par la négation absolue de la trinité et de la divinité de Jésus-Christ, et qui n'est au fond qu'un théisme traditionnel, ayant pour type plus ou moins exact les croyances et les mœurs de l'époque patriarcale. Le nom d'Abraham remplit le Koran tout entier; il est la vie de l'islam. C'est Abraham que Mahomet a voulu substituer à Jésus-Christ; c'est par Abraham qu'il a espéré renverser à la fois le christianisme et l'idolâtrie; Abraham a été pour lui ce que les premiers siècles chrétiens ont été plus tard pour Luther. Mahomet s'était retourné vers le passé, et y avait choisi un point qu'il estimait le vrai point du temps et de la vérité.

Il réussit, Messieurs, il fonda sa doctrine, et après douze cents ans, plusieurs peuples datent encore leur histoire par son hégire victorieuse. Mais qu'en est-il résulté pour les mœurs? Quel a été, sous le rapport de la chasteté, le fruit de cette mémorable fondation? Je n'ai pas besoin de vous le dire, Messieurs, vous connaissez l'affreuse dépravation des peuples mahométans, tombés au-dessous des mœurs de la Grèce et de Rome, vivant en vertu de leur loi dans la polygamie la plus effrénée, ayant abaissé la femme dans

une servitude et une honte plus grandes que ne les leur avait faites la société païenne, et affichant des excès qu'aucune parole ne saurait retracer. Et ne croyez pas que Mahomet l'ait voulu. Non, Messieurs, Mahomet ne l'a pas voulu. Mahomet, comme tout fondateur, a voulu élever son peuple, et il y a réussi sous certains rapports. Il est manifeste que son intention et son orgueil étaient de rappeler à la vie la civilisation transitoire des patriarches, et la polygamie en est une démonstration, aussi bien que l'esprit d'hospitalité qui respire dans le Koran. Mahomet n'a pas voulu corrompre l'Arabie, mais la régénérer, la ramener au temps de ses célèbres et pieux ancêtres. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait en réalité? Parce qu'il ne l'a pas pu. N'est-ce pas son cœur n'a été assez pur, ni sa main assez forte pour imposer aux populations qu'il prétendait régir la sainteté et la chasteté. L'Arabe, comme un cheval indompté, a bien obéi à son maître, quand ce maître l'a lancé par le monde, avec un coup d'épée qui lui promettait la victoire; il s'est bien jeté, la tête ardente, les jarrets souples, le poil hérissé, pour niveler les peuples sous son puissant passage; mais quand il a fallu lui mettre à la bouche le frein de la pureté, il en a broyé les anneaux d'acier, et il s'est trouvé que la doctrine qui le possédait à la conquête du monde était une doctrine moins fortement trempée que ses muscles et son poitrail.

Je ne dis que ce peu de mots. Voyez le Koran, vous n'y découvrirez pas le signe d'une dépravation volontaire et calculée. La polygamie était une tradition patriarcale, et quant aux viles récompenses que Mahomet, dit-on, promet dans l'autre vie à ses fidèles sectateurs, si tel est le sens qu'il faut leur donner, c'est un sens trop enseveli dans l'islam, pour croire que la corruption ait été le but réel et même le moyen avoué du fondateur. La corruption est venue par la force des choses, comme elle viendra toujours, en forme d'écume, par dessus toute doctrine humaine. Nous-mêmes chrétiens, malgré le sang de l'évangile infiltré dans nos veines, quelle énergie ne nous a-t-il pas fallu contre les mœurs musulmanes, bien plus encore que contre leurs armées! Plus d'un chevalier croisé, en rapportant ses armoiries de l'Orient, en rapporta aussi des mœurs altérées, et quand Frédéric II, dans les tourmens de son ambition, laissait échapper ces paroles: "Saladin est bienheureux, il n'a pas de pape pour l'empêcher de faire ce qu'il veut;" c'était le cri de l'Arabe et du Turc, le cri de l'islamisme qui sortait de sa gorge impériale en faveur de mœurs qu'il avait vues et qu'il convoitait.

Enfin nous nous en tirâmes, quoique malaisément, et, quelques siècles après, la société catholique, toujours plus ou moins tourmentée, fut en face d'un autre moment célèbre et fatal. Je ne vous ferai pas la peinture des maux de l'Église en ces temps-là. Nos pères l'ont fait avec courage et simplicité. L'Église n'a aucun intérêt à cacher, je ne dirai pas ses fautes, mais les fautes de ses enfans. Elle est assez forte pour avouer leurs faiblesses à tout l'univers. C'est pourquoi j'accepte à cet égard, pour le siècle dont je parle, tout ce que vous voudrez, comme l'athlète malade couché sur un lit, accepte volontiers l'injure de ses adversaires venus pour regarder ses mains languissantes et y chercher les signes de la mort; sûr de sa force, il laisse à leur curiosité la joie de l'insulte; les battements profonds de son cœur lui suffisent contre eux et lui disent la réponse qu'il fera au nom de la vie à cette mort qu'on espère de lui.

Quoi qu'il en soit, il y eut un homme qui voulut nous réformer, et pour quoi pas? Nous ne parlons nous-mêmes au monde que de réformation. Dans les cloîtres, sur les sièges épiscopaux, dans la chaire apostolique, au premier rang des saints, je vois assis les réformateurs; et partout où se rencontrent des hommes, un jour ou l'autre, il est nécessaire que cette puissance de la réformation traverse et se montre, comme dans l'Océan, quand il a été longtemps paisible et qu'il ne révèle plus aux vaisseaux qui s'y promènent sa force et leur témérité, tout à coup un vent se lève à l'horizon, qui avertit l'équipage de lutter par la science et l'énergie contre cet ennemi qui n'est au fond qu'un réformateur de leur mollesse endormie.

Grâces à Dieu! la réformation est donc une chose de l'Église, et le titre de réformateur le plus beau qu'elle accorde à ses enfans, après celui de fondateur. Quelquefois même l'un ne le cède pas à l'autre, et saint Bernard se tient sans peine à côté de saint Benoît.

Or, au seizième siècle, dans un coin de la Saxe, il se trouva un homme qui eut la pensée de nous réformer; et, certes, il en avait le droit plus qu'homme de son temps; car il avait reçu de Dieu une éloquence qui jaillissait de ses lèvres ou qui tombait de sa plume avec une égale fécondité; âme ardente, capable de retenir par l'amour autant que de subjuguier par la doctrine, et

à qui rien ne manquait dans le caractère pour assurer la puissance de son esprit. Ajoutez que c'était un cénobite. L'Eglise l'avait pris au siècle, couvert d'un froc, jeté sous le cilice et la cendre ; et il avait senti la verge heureuse de l'obéissance, les joies de l'humilité, et ce mélange d'une belle nature avec une forte grâce l'avait merveilleusement préparé pour rendre aux autres tous les dons du ciel, devenus plus grands pour avoir passé par son cœur. Quoi de plus ? un homme de génie, un orateur, un écrivain, un moine, toutes les puissances et toutes les gloires dans cette jeune main ! Laissons-le faire son œuvre.

Il a fini, Messieurs.... ; mais où est-ce que je le retrouve ? non plus au foyer sacré de la tente cénobitique, mais à l'âtre d'une maison vulgaire, les pieds étendus vers un feu domestique, une femme à côté de lui ! Lui, deux fois consacré vierge par l'unction du sacerdoce et les serments du cloître ? Lui qui avait été fait Christ par l'Eglise, et qui n'avait pas trouvé l'Eglise assez pure pour lui ! Le voilà marié ! et non pas seul. Sa parole a brisé la porte des vieux couvents de la Germanie ; elle a troublé la chasteté séculaire du vieillard et celle plus pure encore du jeune homme ; elle a tiré de la tombe toutes les convoitises de la chair. Dieu, par la doctrine catholique, n'avait pas seulement élevé ses prêtres à la continence absolue ; il en avait inspiré le goût et fait le don à mille autres. Il avait préparé pour chaque misère du monde une virginité qui devait en être la mère et la sœur ; cet homme a tout détruit. Il a desséché le sacerdoce dans sa racine même, en lui ôtant les stigmates de Jésus-Christ qu'il doit, par la chasteté, porter dans sa chair crucifiée. Il a rendu au siècle les âmes privilégiées que l'Evangile lui avait ravies, dépeuplé les solitudes où la prière veillait sous la garde de la mortification. Tout ce cœur, tout ce génie, toute cette éloquence, toute cette force d'âme, tous ces plans de réformation, ont abouti, non pas au déluge, mais au mariage universel !

Le mot n'est pas de moi, Messieurs, il est d'Erasmus. Vous connaissez tous Erasmus. C'était en ce temps-là le premier académicien du monde. A la veille des tempêtes qui devaient ébranler l'Europe et l'Eglise, il faisait de la prose avec l'élasticité la plus consommée. On se disputait dans l'univers un de ses billets. Les princes lui écrivaient avec orgueil. Mais quand la foudre eut grondé, quand il fallut se dévouer à l'erreur ou à la vérité, donner à l'une ou à l'autre sa parole, sa gloire et son sang, ce bonhomme eut le courage de demeurer académicien, et s'éteignit dans Rotterdam, au bout d'une phrase élégante encore, mais méprisée. Il vit avant de mourir les fruits de la réforme, bien inattendus de lui, et se vengea d'elle par le mot qui vient de m'échapper.

Mais pensez-vous que les réformateurs avaient voulu en venir là ? Non, Messieurs, ils ne l'avaient pas voulu. Croyez-vous qu'ils le veulent encore aujourd'hui ? croyez-vous que les Eglises protestantes, quelque nom qu'elles portent, n'aspirent pas, si elles le pouvaient, à avoir un sacerdoce qui pût lutter par la chasteté contre le sacerdoce catholique ? Ah ! Messieurs, l'Angleterre, à elle toute seule, donne vingt-cinq millions par an pour envoyer des missionnaires mariés dans tout l'univers : eh bien ! sachez-le, elle donnerait ces vingt-cinq millions pour créer un prêtre chaste ! Mais vingt-cinq millions protestants ne suffisent pas pour une œuvre qui ne coûte à l'Eglise catholique qu'une goutte d'huile. A chacun sa part. Tout à côté de l'Eglise anglicane, la plus riche du monde, s'élève l'Eglise d'Irlande, la plus pauvre de toutes, qui va demander son pain de chaque jour à la porte de ses fidèles ; mais l'Eglise d'Irlande a des enfants qui la vénèrent, des prêtres qui partagent et consolent la misère commune, des apôtres qui portent sa foi jusqu'aux extrémités du monde ; et l'Eglise anglicane, coalisée avec l'Eglise évangélique de Prusse, n'a pu envoyer naguère à Jérusalem, pour la représenter au tombeau du Sauveur des hommes, qu'un évêque marié.

Mahomet avait fondé, Luther avait réformé ; le dix-huitième siècle aspira à une œuvre plus complète encore, plus neuve, et, s'il est permis de le dire, la plus magnifique qui eût été tentée par des hommes ; il aspira à la transformation de l'humanité. Jusque là, l'humanité avait vécu appuyée sur la religion ; le dix-huitième siècle voulut briser leur alliance et établir par toute la terre le règne de la raison pure. N'avons-nous pas reçu de Dieu, disait-il, une raison qui émane de la sienne ? N'avons-nous pas reçu de lui une conscience qui est un reflet de sa justice éternelle ? L'homme, en tant qu'être intelligent et moral, n'est-il pas un être complet, libre, doué de vérité, connaissant le bien et le mal, pouvant se diriger dans ses voies ? Et s'il en est ainsi réellement, si l'homme a une conscience droite, une raison vraie, la même dans tous les siècles et dans tous les pays, pourquoi ces religions diverses qui se disputent l'honneur de le conduire à une vérité qu'elles anathématisent réciproquement ? Tandis que la raison est une, universelle, pacifique, les religions, fruit d'inexplicables rêves, grossissent à chaque siècle la longue liste de leurs variétés, et font du monde un champ de bataille, païens contre chrétiens, protestants contre catholiques, luthériens contre calvinistes, Grecs Arméniens, Mahométans, Hindous, races sans nombre, qui tiraillent l'humanité dans des langes sanglants. N'est-il pas temps de lui rendre où de lui donner l'unité, soit qu'elle l'ait perdue, soit qu'elle ait eu besoin d'une longue éducation pour la mériter ? Telle était, Messieurs, la pensée du dix-huitième siècle, et par une fortune très rare, il se rencontra, pour l'exécuter, une pléiade d'esprits supérieurs, poètes, historiens, moralistes, romanciers, juriconsultes, hommes éminents, dans tous les genres de créations littéraires et scientifiques, capables de détruire et d'édifier. Jamais on n'avait vu tant d'esprits rassemblés dans une même pensée, et le siècle heureux qui les avait produits pouvait, en voyant leur concours et leur ardeur, se dire qu'en effet un ouvrage

véritablement providentiel lui avait été confié, et qu'il en verrait bientôt le fastueux accomplissement.

Saluez, Messieurs, saluez ces espérances de l'esprit humain, ces promesses hardies, cette navigation au long cours dans les régions inconnues de la vérité ; saluez ces Argonautes qui vont franchir à pleines voiles les colonnes d'Hercule de l'humanité, et qui voient se lever déjà devant eux les îles fortunées de l'avenir.

A continuer.

DES DISCUSSIONS RELIGIEUSES EN ANGLETERRE.

On avait annoncé que le primat d'Angleterre, après avoir été assiégé dans son palais de Lambeth par les adresses, les pétitions, les lettres des membres du clergé et des laïques, s'était décidé à convoquer les évêques anglicans pour délibérer sur les questions qui agitent les diocèses. Le *Times* avait donné cette nouvelle comme positive ; mais revenant plus tard sur ce projet, la même feuille a exprimé l'espoir que l'archevêque de Cantorbéry, faisant plus de cas des conseils de M. Walter que l'évêque d'Oxford, ne donnerait pas cours à sa résolution. Le *Times* appuya ses conseils sur des considérations fort remarquables, en ce qu'elles faisaient parfaitement ressortir l'inutilité et le danger d'une pareille assemblée. Soit que le projet de tenir un synode ne fût par officiellement arrêté, soit que l'opinion de M. Walter ait prévalu, la tenue de ce petit concile anglican paraît être indéfiniment ajournée.

Les évêques de l'établissement ont préféré juger, chacun à leur point de vue, les questions en litige, et il est fâcheux d'avoir à constater qu'ils sont loin de s'entendre. NN. SS. d'Exeter, de Londres et d'Oxford approuvent et recommandent les pratiques qui sont blâmées et condamnées par l'évêque de Worcester et quelques-uns de ses collègues ; les lettres pastorales de Mgr. d'Exeter sont réfutées par celles du prélat qui administre le diocèse voisin. De ces mésintelligences, les fidèles concluent qu'eux seuls pourront rétablir la paix dans la Maison du Seigneur. Ils se demandent : Comment un synode ramènerait-il à l'unité les vues opposées des évêques ? Se réunir pour ne rien décider, ne ferait que multiplier des difficultés en constatant l'anarchie de l'épiscopat : ce serait un coup mortel pour l'Eglise anglicane ! Mais à quelle autorité doivent recourir les fidèles pour guider leurs consciences ? Par qui faire résoudre les questions qui troublent le pays ? Devant quel tribunal porter les points de doctrine qui seront bientôt soulevés ? Car déjà l'on commence à enseigner dans l'Eglise anglicane le dogme de la présence réelle, la nécessité de la confession auriculaire faite à un prêtre ; déjà l'on invite les âmes appelées aux grâces de la vie monastique à se rémir dans des couvents. Devant quels tribunaux, disons-nous, seront portées les plaintes que vont soulever ces invocations à mesure qu'elles deviendront plus générales ? A ceux qui seraient tentés de répondre : L'Eglise, l'expérience et les faits dont nous sommes témoins démontrent que cette Eglise que l'on croyait voir partout, ne se trouve nulle part au moment où la vérité est en danger, et que les fidèles, le clergé, la couronne et les pouvoirs de l'Etat revendiquent tour à tour l'autorité dont elle seule est légitime dépositaire.

Le docteur Phillpott, évêque d'Exeter, s'est montré jusqu'ici le prélat le plus actif, le plus prudent et le plus énergique dans ses résolutions. Il a pris le mal à sa source et dès le 19 novembre, il adressait à son clergé une longue pastorale, après en avoir délibéré avec les membres de son chapitre et les archidiacres de son diocèse. Le prélat y a hautement recommandé le retour aux anciennes pratiques relativement à l'offertoire et l'usage du surplis ; mais en ménageant toutefois les sentiments des localités.

« Là où les sentiments des congrégations, dit le prélat en s'adressant aux ministres, ne sont pas encore mûrs, il faut qu'ils soient patients, qu'ils luttent, mais avec douceur, et en priant Dieu d'inspirer de meilleures dispositions à leurs troupeaux ; jusque-là, qu'ils ne blessent pas leurs préjures, qu'ils n'irritent point leur égoïsme, mais seulement qu'ils ne les laissent pas se tromper eux-mêmes ; qu'ils leur disent la vérité en tout amour et laissent faire à Dieu. »

Le docteur Phillpott insiste sur la nécessité d'établir l'uniformité dans les prières publiques, l'administration des sacrements et les autres cérémonies ; il a invité les doyens à réunir les curés ; à s'entendre avec eux sur les changements à réaliser dans leurs paroisses, et à lui transmettre aussitôt les renseignements dont il a besoin pour fixer, conformément à la rubrique de l'Eglise, les questions en litige touchant le service et l'administration des sacrements. Cette première pastorale a soulevé l'indignation du *Times*, qui, fidèle à son mouvement de volte-face, a cru devoir censurer le prélat, en l'accusant de fomenter les dissensions de l'Eglise, et en lui reprochant les contradictions de sa conduite parce qu'il avait blâmé les innovations dans une lettre pastorale de 1841.

Depuis l'apparition de ce document, le laborieux évêque d'Exeter a livré au public trois autres pièces importantes que nous avons sous les yeux, et qui revendiquent avec énergie les droits méconnus de l'épiscopat. La première est adressée à un doyen, pour le féliciter du sage parti qu'il a pris d'ajourner de quelques semaines l'usage du surplis, afin de bien faire comprendre à ses paroissiens les raisons pour lesquelles l'évêque a dû établir une règle uniforme et celles qui le forçaient, lui, à obéir aux instructions de son évêque. « Faites bien comprendre à vos paroissiens, dit l'évêque d'Exeter, qu'il ne s'agit pas au fond d'une question de surplis, mais du droit et du devoir de votre évêque. La véritable question est de savoir s'il y a ou non une autorité. »

Le second document émané de la plume de ce prélat est une lettre très

étendue, adressée au doyen d'Exeter, dans laquelle le docteur Phillpotts censure énergiquement un mémoire signé par le doyen de son chapitre et deux de ses collègues, qui a été envoyé à l'archevêque de Cantorbéry pour le prier de convoquer un synode. Le docteur Phillpotts, sans contester le droit des membres du clergé, de s'adresser directement à leur métropolitain, blâme la forme du mémoire, mais surtout la publicité qui lui a été donnée et la manière dont on s'en est servi pour jeter la division dans son diocèse. Le prélat y traite avec érudition les questions controversées en ce moment, et termine par un *post-scriptum* où il nous apprend qu'un de ses ministres, ne voulant prendre parti ni pour la robe ni pour le surplis, s'est décidé à prêcher en redingote. Le docteur Phillpotts insiste sur ce fait pour faire sentir la nécessité d'un règle commune qui efface les dissidences d'opinion.

Le prélat a publié enfin une lettre en réponse aux résolutions paroissiales qui lui ont été transmises par les fabriciens de Saint-Sidwell et de Saint-Jacques à Exeter. L'évêque y entre dans des explications familières sur les innovations qui effraient ses diocésains; il dit en finissant :

« Je vous demande de cesser toute opposition, de respecter mon autorité, de lui obéir parce que Dieu vous l'a commandé, car ma lettre pastorale a été publiée (avec ou sans précaution) comme un acte de mon devoir, du devoir qui m'appartient comme évêque de ce diocèse, suivant le conseil de l'apôtre : *Que toutes choses soient faites décemment et en ordre.* Je demande, enfin, cette obéissance, quoique les points en litige soient très peu importants en eux-mêmes, parce qu'ils acquièrent une grande importance dès qu'ils ont été commandés.

Les laïques, de leur côté, ne restent pas inactifs. Tandis que de nobles personnages se réunissent chez lord Howard et nomment des commissions pour veiller au salut de l'Eglise nationale, absolument comme on procède à l'organisation d'une commission pour faire un rapport sur la remonte de la cavalerie, les paroisses continuent leurs meetings et leurs protestations. Les membres de la réunion Howard avaient poussé la déférence envers l'évêque jusqu'à attendre le résultat du concile projeté; mais en présence des objections soulevées par une assemblée des évêques, le comité du meeting Howard a pensé que les prélats feraient peut-être tout aussi bien de rester tranquillement au coin de leur feu, et pour que le public ne s'inquiète pas plus longtemps du sort de l'Eglise, les membres du comité lui font savoir, par l'organe du *Times*, qu'ils se réuniront incessamment afin de poursuivre sans délai le but de leur première réunion. Ces messieurs se proposent d'adresser à la Reine ou à l'archevêque de Cantorbéry (le choix n'est pas fait encore) un mémoire sur les divisions qui affligent l'Eglise et les moyens d'y remédier. L'expédient proposé il y a quelques semaines par de hauts et puissants seigneurs membres du Parlement, a été repoussé comme insuffisant, après avoir fourni le texte de nombreuses plaisanteries. Il s'agissait d'admettre dans les rangs du clergé un grand nombre de diacones et de lecteurs; ce projet souleva de suite l'objection que les diacones voudraient à leur tour devenir ministres, ce qui encombrerait les rangs du clergé sans répondre au but désiré. Il y avait cependant possibilité de résoudre la difficulté, et la solution ne tarda pas à être présentée aux auteurs de ce louable projet. Elle consistait à substituer aux diacones et lecteurs des diaconesses et des lectrices; on eût acquis ainsi la certitude morale que les nouveaux auxiliaires du clergé ne chercheraient pas à usurper ses droits. Mais, bref, il paraît que diacones et diaconesses sont pour le moment laissés de côté, et que le public britannique attend avec anxiété les résolutions du concile laïque qui est en permanence chez lord Howard.

Il est néanmoins certaines paroisses du diocèse d'Exeter qui tiennent à faire constater leurs sentiments anti-puseyistes, en se prononçant contre les changements qui blessent les consciences timorées des puritains anglicans. Les paroisses de Saint-John et de la Saint-Georges à Exeter, celle de Saint-Andrew à Plymouth, et celle de la Sainte-Trinité, à Exeter encore, méritent mention honorable dans la glorieuse campagne engagée contre le surplis. Ces paroisses ont eu leurs meetings, des résolutions y ont, selon la coutume, été adoptées, qui se distinguent par la profonde érudition théologique dont leurs rédacteurs font preuve et par l'entraînante logique qui y brille. Ces résolutions sont au fond à peu près mêmes, et pour éviter des frais de rédaction, les paroissiens mécontents auraient pu adopter tout simplement les résolutions spirituellement proposées à ces réunions par un journal ecclésiastique. Au fond, elles résument très fidèlement les sentiments exprimés avec ambiguïté par les pièces ordinairement adoptées. Nous trouvons par exemple dans le compte rendu du meeting de Plymouth qu'il a été unanimement décidé :

« Les personnes composant le meeting sont sincèrement attachées à l'Eglise d'Angleterre, à ses doctrines, à ses rubriques, à la forme extérieure de son culte; elles désirent en outre se soumettre à l'autorité de ses évêques en tout ce qui n'est pas incompatible avec l'honnêteté et une bonne conscience. » Voilà, certes, une résolution bien sage, sauf la restriction qui termine, restriction qui permet à ces enfants dévoués de l'Eglise anglicane, si désireux de se soumettre à l'autorité des évêques, de condamner leur premier pasteur parce qu'il aime à prêcher en surplis et qu'il approuve la cérémonie de l'offrande, deux choses incompatibles sans doute avec l'honnêteté et une bonne conscience. Non, cependant, on s'ajoute les pieux paroissiens de Saint-Andrew, que l'usage du surplis nous épouvante; bien au contraire, « ces deux pratiques, disent-ils, ne peuvent soulever en elles-mêmes aucune objection; mais nous les repoussons comme symboles reconnus d'un parti qui travaille à romaniser l'Eglise; et on doit leur résister, parce qu'elles portent l'apparence du mal. » Que répondre à des raisonnements de cette nature et de cette

force? Or, ce sont partout les mêmes sentiments exprimés avec la même béatitude; voici encore quelques résolutions adoptées dans l'intérêt de la paix et en vue de l'Eglise, par les habitants de Tavistock, réunis en meeting :

« Cette assemblée regrette la publication d'une lettre pastorale adressée par l'évêque d'Exeter au clergé de son diocèse; sur l'observation des rubriques; étant convaincue, pour se servir des propres mots de l'évêque, qu'elle fait partie d'efforts systématiques pour ramener l'Eglise aux usages corrompus dont elle a été débarrassée par la réformation.

« Elle n'attacherait que peu d'importance à l'usage du surplis, si les *Tractariens* ne l'avait pas adopté; et identifié à l'usage fort innocent en lui-même de ce vêtement avec la doctrine catholique du sacerdoce et du sacrifice; déclarant que le surplis et le vêtement sacerdotal de l'Eglise.

« L'assemblée exprime son opposition au catholicisme ou tractarianisme d'Oxford, qui, en imitation de Rome, exige qu'on allume en plein jour des cierges sur l'autel, qu'on place la croix sur la table de la communion, qu'on orne les églises d'images et de crucifix, qu'on témoigne un respect superstitieux pour les vêtements des prêtres; et comme le docteur Pusey a dit « qu'il est tûonné, ainsi que ses amis, de la rapidité du mouvement, » ajoutant « que de l'issue de la contestation actuelle dépend la destinée de l'Eglise anglicane, elle invite tous les laïques à se pénétrer de la nécessité de se lever avec fermeté et vigueur pour la défense du protestantisme, des droits du libre examen, et de la liberté civile et religieuse. »

Ces faits suffisent pour faire apprécier l'esprit qui a gagné la population de l'Angleterre, pendant que les ministres peu soucieux de leurs devoirs laissaient tomber en désuétude les pratiques antérieures à l'époque de la Réforme. Le principe fondamental du protestantisme une fois admis par l'Eglise d'Elisabeth, les doctrines de Genève devaient, en dépit des plus sages prévisions, envahir le sanctuaire de Cantorbéry. L'agitation actuelle prouve que les rubriques ont été impuissantes à préserver la population de l'Angleterre des influences du presbytérianisme. Pouvait-il en être autrement? *L'English Churchman* nous apprend que les habitants des paroisses ne sont pas unanimes dans leur résistance, et que l'on représente faussement comme des assemblées paroissiales ce qui n'est le plus souvent qu'une réunion de quelques mécontents. Nous étions en garde contre ces exagérations, car déjà nous avions aperçu que les actes dissidents mettaient une intrépide ardeur à attiser le feu de la discorde et à en exagérer la portée. Les anglicans épouvantés par le surplis sont non seulement encouragés dans leur résistance par les sectes qui cherchent à les attirer à elle; mais ils reçoivent même des protestants de la Suisse et de la France des félicitations par lesquelles on les presse de se lever et de parler pendant que les évêques dorment.

Nous ignorons si l'armée indisciplinée qui s'est rangée sous la bannière de M. Walter découvrira le piège qui lui est tendu; mais, après tout, quand la croisade engagée contre le surplis aurait pour résultat de purger l'Eglise anglicane du levain genevois qui fermente en elle, la perte ne serait pas des plus regrettables. Il est peut-être nécessaire que l'arbre soit émondé avant de reprendre une vie presque éteinte sous l'atmosphère du schisme et de l'hérésie. La tempête qui agite l'établissement national d'Angleterre devra dissiper les usages qui obscurcissent encore l'horizon de la vérité. C'est dans ces rudes épreuves qu'il est permis de mieux apprécier la fragilité d'un édifice isolé; et la nécessité de l'appuyer sur le rocher inébranlable de l'Eglise universelle pour l'arracher à la ruine dont le menace chaque secousse imprimée au sol mouvant sur lequel il est élevé.

Univers.

L'UNIVERSITÉ D'OXFORD ET L'ANGLICANISME.

La résolution adoptée par la convocation d'Oxford porte déjà ses premiers fruits. Comme l'a observé M. G. W. Ward dans sa défense, le coup dirigé contre sa personne devait atteindre l'Université et l'Eglise. La commotion universitaire a ébranlé tout l'édifice religieux de l'Angleterre et préparé une éclatante scission parmi ses membres.

La censure et la dégradation de M. Ward, qui seraient un événement de peu d'importance si l'auteur de *l'Idéal d'une Eglise chrétienne* était seul de son opinion, devient d'une gravité extrême si l'on songe qu'au sein même de la convocation, il s'est trouvé une minorité de quatre cents membres prêts à le soutenir en dépit des efforts faits par les chefs de l'Université. Parmi eux se trouvent quelques-uns des hommes les plus éminents; ainsi M. Gladstone, naguère ministre du commerce, le célèbre D. Pusey, le D. Hook, M. Wilberforce, ont voté contre les prétentions du vice-chancelier. Or, la censure prononcée contre M. Ward dans l'assemblée du 13, frappe indirectement tout le parti puseyiste, qui devra chercher à justifier ses principes et sa conduite. Déjà l'opinion que les mesures proposées contre M. Ward sont attachées d'illégalité, gagne du terrain, vu que la consultation légale opposée par le vice-chancelier à celle des conseils de M. Ward est conçue en termes fort équivoques, et semble laisser la responsabilité de ce qui s'est passé aux chefs de l'Université.

En attendant que le point légal soit discuté, on conteste avec raison à l'assemblée nommée *Convocation* le droit de décider le sens des 39 articles. On pourrait dire à cette docte assemblée : « S'il n'est pas permis de les interpréter comme le font M. Newman et M. Ward, de quelle manière doit-on les comprendre? » L'Université prétend que M. Newman et M. Ward se trompent; mais elle ne peut pas aller plus loin et répondre à la dernière partie de la question, sans empiéter sur les privilèges de l'Eglise, qui seule doit fixer la doctrine.

Il deviendrait donc indispensable de déterminer quelles sont les croyances

de l'anglicanisme, du moment où une fraction puissante de ses membres prétend les conserver pures, et qu'ils sont condamnés comme hérétiques par la fraction qui leur est opposée. La résolution prise contre M. Ward ne permet pas d'abandonner plus longtemps les 39 articles à l'interprétation de chacun. Voilà le danger que prévoyait avec sagesse M. Ward, quand il suppliait la convocation d'épargner à l'Eglise le coup qu'elle méditait contre sa personne.

La polémique soulevée par l'*Idéal d'une Eglise chrétienne* et les résolutions prises contre son auteur vont faire sentir aux théologiens anglicans le besoin de connaître la signification du symbole de leur Eglise.

Or, l'Eglise et le parlement ont seuls mission pour en préciser le sens et la portée, et nous pensons que, dans les circonstances actuelles, il sera impossible pour le Parlement, la Reine et l'Eglise, de formuler un symbole moins équivoque que les 39 articles. Rédigé dans le sens puseyiste ou puritain, ce nouvel étendard de la foi nationale renfermerait l'excommunication de la moitié des évêques, de la moitié des membres du clergé et des universités et de la moitié des fidèles. De sorte que la seule solution qui pût sauver l'anglicanisme est devenue une impossibilité ? les conséquences sont faciles à déduire. Attendons les événements. Voici deux membres de l'Université d'Oxford, le révérend M. Thomas Meyrick, maître-ès-arts du collège de *Corpus-Christi*, et le révérend M. B. C. Bridges, maître-ès-arts du collège d'Oriel, qui, l'un et l'autre, croient devoir donner leur démission des charges qu'ils occupent, et se retirer tout à fait de l'Université, en motivant leur retraite sur le vote de la convocation du 13.

D'autre part, le révérend Frédéric-Oakeley, le plus ancien *fellow* du collège de Balliol, adresse au vice-chancelier, en date du 14 février, une lettre où nous lisons :

« Le vote de la convocation me force de vous adresser quelques mots dans le but de fixer quelle est ma position dans l'Université... »

« Je ne désire pas rester membre de l'Université ou ministre de l'Eglise d'Angleterre sous de fausses couleurs. Je revendique le droit de croire toute la doctrine romaine, et nonobstant mon acceptation des 39 articles... »

« J'ai dit, dans une brochure publiée il y a quinze jours, que j'avais avancé ces paroles, après la plus mûre délibération. Je les répète de nouveau avec la même intention et la même précision. »

« ... Ce droit a été en apparence mis en question par le vote de la convocation, et il me paraît nécessaire, pour défendre ma propre position, de dire publiquement comment je considère ce vote. »

M. Oakeley critique la manière dont la convocation a été appelée à voter sur plusieurs questions à la fois ; il déclare partager entièrement l'avis de M. Ward sur le sens des 39 articles, et il ajoute :

« Mais si, dans le jugement du comité que vous présidez et de la convocation, je me suis personnellement rendu coupable par la déclaration ci-dessus, et si j'ai encouru quelque peine, je désire ne pas me mettre à couvert, sous prétexte de certaines nuances d'opinion, tandis que d'autres sont directement attaqués. »

« Si, après avoir rendu public cette expression de mes sentiments, on me laisse conserver ma place dans l'Université, je regarderai cette tolérance comme équivalant, de la part des autorités universitaires, à l'aveu que mon acceptation des 39 articles ne compromet en rien ma bonne foi... »

Ce défi ne saurait rester sans réplique. Il nous paraît difficile qu'on ne procède pas à la dégradation de l'auteur de cette lettre, et nous croyons savoir qu'un grand nombre de membres de l'Université sont disposés à suivre son exemple. Rien n'a transpiré encore sur les projets des autorités universitaires. Nous apprenons seulement qu'après la convocation du 13, une adresse a été signée pour féliciter les procureurs d'avoir mis leur veto sur la proposition tendant à faire condamner M. Newman. Cette adresse était couverte de 450 noms des plus éminents de l'Université. La crise à laquelle l'anglicanisme est en proie devra nous présenter bientôt de nouvelles péripéties.

BULLETIN.

Nouvelles d'Europe — Législature.

C'était en vain que nous nous étions flatté d'être mieux servi par la malle d'Halifax, cette fois-ci, que l'avant-dernière. Nous n'avons encore reçu que quelques numéros, les seuls dont nous avons parlé dans notre dernière feuille. Nous ne savons combien de temps ce désordre durera. Il est toujours bien pénible de voir des fonctionnaires publics si largement rémunérés, abuser de leur position et se jouer ainsi impunément des justes réclamations du public. Il nous semble que la tolérance d'abus aussi criants et aussi palpables doit être loin de faire admirer la ponctualité et la surveillance de ceux qui peuvent seuls faire cesser ce désordre et ne le font pas. Nos lecteurs ne seront donc point surpris maintenant, si nous ne pouvons leur donner les nouvelles religieuses étrangères qu'ils pouvaient attendre. Par certains passages que nous avons trouvés sur les feuilles qui nous sont parvenues, nous avons cru découvrir qu'il était arrivé, durant le mois dernier, des incidens en Angleterre et en France, qui ne pourraient manquer de faire naître de nouvelles complications et de nouvelles difficultés. Nous voyons que M. Ward,

ce membre de l'Université d'Oxford dont nous avons déjà parlé, a comparu devant la convention de la même Université, y a été censuré et dégradé. Mais on peut voir aussi, dans une autre partie de cette feuille, les conséquences qui s'en sont suivies.

En France, c'est Mgr. le cardinal de Bonald qui est cité devant le Conseil d'Etat, pour avoir, croyons-nous, réfuté, dans une lettre pastorale, le manuel de l'Eglise gallicane, par M. Dupin, et en avoir défendu la lecture à ses séminaristes. Mais aussi que va-t-il en résulter ? C'est que tout l'épiscopat français va approuver la conduite de Mgr. le cardinal, c'est que l'évêque de Chartres en a déjà donné l'exemple et que les autres évêques se disposent, dit-on, à en faire autant. Le gouvernement reculera-t-il, ou bien entreprendra-t-il d'obtenir par la violence ce qu'il ne peut faire par les menaces et les censures ? C'est ce que nous ignorons. Mais ce qui est certain, c'est que les évêques ne reculeront point et que la grande question de la liberté d'enseignement qui s'y trouve essentiellement rattachée, va y trouver une nouvelle vigueur et une défense encore plus unanime et plus absolue. Nous ne serions point surpris d'ailleurs de voir le ministère Guizot se rallier au parti catholique. La manière dont le *Journal des Débats* et le *Globe*, ses organes officiels, viennent de juger les démagogues suisses, fait assez voir que le gouvernement de Louis-Philippe a encore plus de confiance dans les Jésuites mêmes que dans les ultra-libéraux de la France et de la république Helvétique. Les journaux précités commencent à reconnaître et à déclarer ouvertement qu'en France aussi bien qu'en Suisse, les feuilles libérales n'aiment point la liberté, et que les prétendus libéraux en sont même les plus dangereux ennemis. Cette déclaration nous paraît d'un favorable augure pour les questions religieuses.

D'un autre côté, la guerre commence à s'élever au sein même de l'Université. Un jeune M. Saisset, de l'école normale, vient d'attaquer ouvertement M. Michelet, l'un des plus acharnés voltairiens contre le catholicisme. Il est vrai que M. Saisset n'est guère plus catholique que M. Michelet, mais étant de la philosophie éclectique, il prétend que, puisqu'il faut au peuple une religion, comme tout le monde en convient, ce doit être la religion catholique, puisqu'aucune autre ne peut contribuer aussi puissamment à ses besoins, à son bonheur et à sa morale. Plusieurs membres de l'Université et plusieurs journaux, ont pris fait et cause dans cette querelle de famille, et il est bien à présumer maintenant que le brandon de la discorde y est allumé, la guerre sera longue et acharnée. Ce sera toujours autant de répit pour les catholiques.

D'après ce que nous pouvons voir dans le peu de journaux que nous avons reçus, la question du rappel en Irlande, quoique toujours vivante, paraît avoir perdu beaucoup de sa gravité. Il est vrai que les journaux ne nous paraissent point tout-à-fait d'accord, et que les nouvelles sur ce point sont quelque peu contradictoires. Suivant les uns, le tribut d'O'Connell a souffert une grande diminution et le libérateur reconnaît que sa cause est perdue. Le discours de la reine semble faire entendre que la tranquillité est parfaitement rétablie en Irlande, et que le gouvernement est disposé à faire de nouvelles concessions pour l'y consolider encore davantage. Suivant d'autres, la cause est plus prospère que jamais et la division que le bill des legs pieux avait jetée momentanément parmi le clergé, est presque entièrement dissipée. Nous sommes tenté de croire pourtant que le premier sentiment est plus probable, et que les concessions que l'Angleterre a déjà faites et qu'elle semble encore disposée à faire, finiront par triompher de l'agitation. Il est vrai que c'est la crise religieuse qui va toujours croissante au sein de l'anglicanisme, qui semble absorber aujourd'hui la plus grande partie de l'attention publique. Le procès de M. Ward fait voir que la division qui règne dans le clergé anglican, ne prend plus sa source dans une question de rubrique, mais bien dans les principes fondamentaux de l'Eglise établie. Ce sont les 39 articles eux-mêmes qui sont le point de la difficulté. Les puseyistes revendiquent le droit de croire toute la doctrine de l'Eglise romaine, nonobstant leur acceptation des 39 articles : c'est-à-dire qu'ils n'acceptent les 39 articles qu'en autant qu'ils peuvent s'entendre dans un sens catholique. C'est donc sur la doctrine elle-même qu'il s'agit de statuer et de définir. Mais comment trancher la difficulté avec une Eglise qui ne se reconnaît point infallible, surtout quand les opinions sont presque également divisées. L'assemblée ou le concile pourra bien dire : *placuit... nobis*, mais pour pou-

voir imposer silence et exiger l'assentiment de ses co-réligionnaires, il faudrait qu'il pût dire, comme les apôtres dans le Concile de Jérusalem et comme l'Eglise catholique l'a toujours dit dans ses conciles œcuméniques : *Placuit SPIRITUI SANCTO et nobis* etc. Cependant l'Eglise anglicane ne se reconnaît point ce pouvoir. Il va donc être intéressant de voir comment elle va se tirer de cet embarras et trancher la difficulté. Car enfin, les fidèles ne doivent point flouter à tout vent de doctrine. Puisque Jésus-Christ a établi sa religion, elle doit avoir une seule et unique croyance. Il n'y a qu'une seule foi à laquelle il faut nécessairement s'attacher. Il ne peut y en avoir deux. Pour s'y attacher nécessairement, il faut que l'autorité qui l'enseigne et la montre, fasse voir et montre aussi qu'elle a droit et pouvoir d'exiger cette soumission et cet assentiment. Il est évident que, pour cela, il faut que l'autorité soit elle-même infaillible. On voit donc que la nature de la chose elle-même l'exige. Aussi l'Eglise catholique fondée sur l'Ecriture Sainte et la tradition, a-t-elle toujours reconnu et reconnaitra-t-elle toujours un tribunal infaillible pour régler les matières de la foi et de la morale :

Comme la certitude de cette infaillibilité peut seule dissiper les doutes, tranquilliser les consciences et affermir les âmes dans la foi, il est donc de la dernière importance de ne point se faire illusion sur cette matière. Assez souvent aussi, nos frères séparés refusent de reconnaître cette infaillibilité parce qu'ils se sont une fausse idée de cette doctrine. Nous voyions dernièrement un journal protestant en déduire les conséquences les plus immorales et les plus funestes, parce qu'il supposait ou feignait de croire que les catholiques reconnaissent, dans le tribunal infaillible de l'Eglise, le pouvoir de changer le vice en vertu et le mensonge en vérité. Quelle épouvantable doctrine ! s'écria ce journal. Supposez, dit-il, que ce tribunal infaillible décide que le meurtre, l'adultère, le vol, le mensonge, etc., sont permis ; les catholiques seront obligés de le croire, même sous peine de damnation. Là-dessus argumentant avec une sainte indignation, il en déduisait tout naturellement que les catholiques devaient être capables de tous les vices et de tous les crimes. Nous savons bien qu'une semblable ignorance ou une semblable mauvaise foi, ne se rencontre que rarement ; cependant, nous devons dire que nous avons cru nous apercevoir que les protestants avaient généralement des notions fausses sur ce dogme catholique, et que ce pouvait être une des raisons qui les empêchaient de le reconnaître. Nous nous sommes aperçus encore que quelques catholiques n'avaient peut-être pas des idées aussi justes sur ce point qu'il serait permis de le désirer. Il ne serait donc point inutile d'exposer succinctement la doctrine de l'Eglise, relativement à son infaillibilité, et peut-être nous en occuperons-nous, si le tems peut nous le permettre.

— La prorogation du parlement est remise, dit-on, à la fin de la semaine prochaine.

Les bills d'éducation et de municipalités ont été définitivement adoptés en chambre, après avoir subi encore quelques nouveaux amendemens. Nous ferons connaître les amendemens du premier, sitôt que ce bill sera passé au conseil.

Une dépêche, rapportée en chambre relative au transport de la malle par l'*Unicorn*, dit que des arrangements ont été pris avec le maître de poste-général des Etats-Unis, et qu'à l'avenir, la malle sera expédiée par Boston.

Les bills suivants ont été lus une 3e. fois et passés en chambre :

Le bill pour confirmer les titres de certaines personnes naturalisées passe à sa 3e. lecture, à une division de 36 contre 13.

Le bill pour la préservation du saumon dans le Haut-Canada, est lu une 3e. fois.

Un message est reçu du conseil annonçant qu'il a passé le bill pour incorporer la manufacture de coton de Chambly. Le bill pour incorporer Bytown, est rapporté avec amendemens.

Le bill pour incorporer la nouvelle école de médecine de Montréal est reçu du conseil avec amendemens.

Le bill pour amender l'acte d'incorporation de la cité de Montréal, fut discuté hier soir, en comité général. L'hon. Lafontaine proposa en amendement, que les trois grands quartiers des faubourgs fussent subdivisés chacun en deux. Après une discussion longue et animée la motion fut emportée.

⚡ Nous prions nos lecteurs de faire attention aux nouvelles annonces.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Le *Globe* essaie de prouver que les feuilles libérales n'aient point la liberté ; il y réussit assez bien :

“ L'esprit de liberté que vous connaissez a bien parlé d'aller arracher M. l'abbé Cour de sa chaire d'éloquence sacrée et de lui retirer la parole ; mais le pouvoir a été au devant des vœux de nos libéraux en faisant fermer les portes.

“ Nous ne savons rien de plus arbitraire, de plus tyrannique, que ce qui se fait par les libéraux de la Suisse contre leurs adversaires. Mais nous reconnaissons là aussi l'esprit violent et anarchique des masses démocratiques. On y procède toujours par les tribunaux révolutionnaires, tribunaux qui n'ont pas besoin d'entendre, pas même voir leurs accusés, leurs respects, pour les mettre hors la loi.

“ Si on laissait faire les grands hommes de la révolution de Lausanne, les Jésuites seraient brûlés vifs, séance tenante. Nous le savons de reste, cette liberté radicale nous ramène à la barbarie.”

ESPAGNE.

— L'évêque de Cordoue, patriarche élu des Indes et confesseur de la reine a conféré, il y a peu de jours, les ordres sacrés à un certain nombre de postulans, dans la chapelle du palais de Madrid. La famille royale a désiré que la chapelle du palais servit à cette cérémonie, afin d'être témoin des rites majestueux que l'Eglise déploie dans cette occasion.

Il y a longtems que l'épiscopat espagnol, décimé d'ailleurs par la persécution et par la vieillesse, était privé d'exercer cette fonction de son ministère.

SUISSE.

— Voici, comme complément des nouvelles que nous avons publiées sur la Suisse, une lettre que nous trouvons dans le *Journal des Débats* :

“ On écrit de Lausanne, le 2 janvier :

“ Les événemens se compliquent : la lutte s'engage de tous les côtés. Le grand-conseil du canton de Soleure, croyant avoir à se plaindre de l'esprit de résistance du chapitre de la cathédrale, vient de décréter la séquestration de ses revenus. Le chapitre a protesté contre cet acte de violence, contraire aux stipulations du Concordat, et a adressé ses réclamations à l'autorité fédérale.

“ Le gouvernement argovien, loin de désavouer l'invasion de ses corps-francs sur le territoire de Lucerne, a menacé le gouvernement lucernois de mesures sévères si celui-ci refuse les propositions d'armistice mutuelle que l'Argovie s'engage à accepter.”

“ On arme et on désarme tour à tour dans les cantons du centre, alliés de Lucerne, selon les différentes nouvelles qui arrivent de l'extérieur. Tout néanmoins demeure sur le pied de guerre à Lucerne, dans la crainte plus ou moins probable d'une nouvelle invasion, qui serait plus redoutable que la précédente, parce que les gouvernemens des cantons radicaux se montrent disposés à l'avouer et à la seconder. Les orateurs et les journalistes de ce parti ne craignent plus de déclarer que le pacte fédéral n'est plus qu'une lettre morte ; que la nation est lasse de le subir, et ils en concluent que l'offensive est de droit contre les Etats qui prétendent demeurer fidèle au pacte. Jamais encore jusqu'à ce moment les maximes du droit du plus fort n'avaient été plus audacieusement formulées. La Jeune-Suisse a fait un appel aux armes ; que sa destinée s'accomplisse !

“ Il y a eu ces derniers jours quelques mouvemens dans le Bas-Valais. Des arrestations en ont été la suite.

“ Les comités radicaux nommés dans les assemblées populaires de Fraubrennen, de Zofingue, du Séelend et de Genève doivent incessamment convoquer un meeting-monstre, où l'on décrètera quelque grande mesure de salut public.

“ La *Jeune Suisse* travaille activement le canton de Fribourg, que l'enclavement complet de son territoire dans celui des deux Etats radicaux rend peu propre à la défensive contre une invasion de corps-francs, mode d'attaque adopté maintenant par les patriotes.

“ Le nouveau Vorort (Zurich), où les élections ont replacé le parti radical au pouvoir, paraît vouloir attendre que les positions se soient encore plus fortement dessinées pour annoncer la ligne de conduite qu'il se propose de suivre. Tout dépendra de l'attitude que sauront garder les cantons conservateurs dont l'indépendance est menacée. Si Lucerne et ses alliés succombent, Zurich acquiescera très probablement à la demande formée par les radicaux d'une Diète extraordinaire pour déclarer le pacte fédéral dissous, et proclamer une constituante helvétique. Dans le cas contraire, le Vorort publiera une circulaire pour inviter les deux partis à la paix, sans se prononcer trop ouvertement en faveur de l'un ou de l'autre. Il recevra vraisemblablement, au moins jusqu'aux prochaines élections, les inspirations du canton de Berne, dont il s'était tenu politiquement séparé depuis cinq ans. Les manufacturiers zuricois, qui ont toujours eu tête leur projet de Zollverein suisse, font ouvertement des vœux pour une révolution fédérale qui ferait de la Suisse une république unitaire au lieu d'une simple association d'Etats souverains.”

DANEMARCK.

— On écrit à l'*Univers* de Copenhague, en date du 30 novembre :

Le cœur se serre douloureusement à l'aspect de tant de monumens du catholicisme qui aujourd'hui se trouvent entre les mains des protestans. C'est en vain que je cherche des paroles propres à peindre la cruelle déception qui

m'assailit en entrant dans l'ancienne cathédrale de Roskilde en Suède, sépulture des rois de Danemarck, où reposent côte à côte les anciens rois catholiques avec les rois protestans, et où gisent confondus les ossemens et les cendres de tant de saints évêques et de fidèles des temps passés. Quelques emblèmes catholiques échappés au marteau des démolisseurs apparaissent çà et là tristement et comme honteux d'assister à un service inconnu. L'orgue, dont les sons graves se mariaient harmonieusement aux chants si beaux de notre liturgie, se prête à regret à accompagner le monotone des paroissiens luthériens. Le chœur subsiste encore en son entier derrière le maître-autel et gémît sous une épaisse couche de vernis gris. L'autel profané a conservé son plus bel ornement : c'est un grand tableau en bois sculpté, à plusieurs compartimens ; ouvrage remarquable de quelque artiste flamand, et qui représente la vie et la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le gardien de l'endroit, une baguette à la main, vous en explique le sujet ; histoire toujours ancienne et toujours nouvelle pour nous, lettre morte pour les disciples de Luther. Mais ce qui m'a fait venir les larmes aux yeux et déplorer l'erreur de mes frères égarés, est un confessionnal qui, debout encore au milieu de tant de ruines, semblait appeler, par l'endroit écarté où il avait été placé, les malheureux coupables à venir s'y agenouiller pour y déposer dans le sein de Dieu l'aveu de leur vie désordonnée, et en sortir purifiés par le repentir et le pardon. J'ai été saintement ému à la vue de ce confessionnal à rideaux de serge verte, qui, muet depuis tantôt trois-cens ans, avait entendu tant de fautes et pardonné tant d'égaremens.

A Copenhague se trouve un musée fameux appelé fort mal à propos Musée Scandinave ; car, à l'exception de deux salles remplies de haches, de couteaux, d'instrumens en pierre, et de quelques ossemens en or, tels que colliers et bracelets, le reste n'appartient pas à l'époque scandinave. On m'y a fait voir, renfermée dans une obscure armoire, une Bible catholique, précieux manuscrit sur parchemin avec des dessins enluminés. Les protestans, si fiers d'eux-mêmes quand ils vous répondent qu'ils ne croient qu'à la Bible, devraient au moins se donner la peine de vérifier l'exactitude de la traduction du Nouveau-Testament faite par le bourgmestre Hans Michelson ; mais ce n'est pas de la logique qu'il faut demander à la Réforme. Plus loin vous voyez des autels sculptés en bois, représentant des sujets sacrés exécutés avec une naïveté saisissante ; des tableaux arrachés aux églises, la crosse d'un évêque, des habillemens pontificaux..... Tout cela vous est montré comme objet de curiosité et forme la grande partie du Musée Scandinave. Ainsi donc la Réforme n'a su que détruire sans rien élever : elle a pillé, succagé les églises et les couvents, et, après avoir volé l'argent, elle a rassemblé ce qui était de moindre valeur pour en orner un musée national.

J'ai eu la curiosité d'aller voir un second musée qui porte le nom de la rue dans laquelle il se trouve, et s'appelle Musée de Droningensberggade. Là, au milieu de piques, de lances, de javelots, de flèches de Java et des Indes, le gardien a pris dans ses mains et m'a fait examiner un reliquaire contenant encore des reliques vénérées. Cette profanation gratuite caractérise bien le fanatisme en vogue ici ; car puisqu'ils rejettent le culte des saints au moins devraient-ils, par pudeur, ne pas permettre ces moqueries dans un établissement public. J'y ai vu plusieurs reliques fort précieuses à cause de leur grandeur, et qu'on devrait bien nous rendre, maintenant que nous possédons une église, je me trompe ! une chapelle diplomatique. Puisse ce vœu être exaucé, et puissent ces ossemens aujourd'hui profanés retourner au milieu de ceux qui sauront les vénérer et les chérir comme ayant appartenu à des saints qui se sont voués toute leur vie au service de Dieu et du prochain ! J'ai encore dû assister à l'exhibition de nombre de calices, calices consacrés que le gardien et les curieux touchaient et retouchaient en tous sens en s'appuyant sur l'idolâtrie des papistes. Quant aux calices et aux ciboires qui sont en argent, qu'ils les gardent ; ils sont d'une trop grande valeur pour être donnés gratis aux descendans de ceux qu'on a pillés et massacrés impunément ; mais les ossemens vénérés de nos saints, dont vous ne faites aucun cas, ceux-là du moins, rendez-les nous !

Voulez-vous maintenant savoir la manière dont on entretient le public dans la haine et le mépris de la religion catholique, allez au théâtre. Là vous ne verrez représenter, pour la plupart du tems, que des pièces où la religion est mise en scène. Plusieurs de ces pièces sont des traductions des œuvres du fertile et non moins fameux académicien Scribe. Il va sans dire que tout est outré et poussé à l'extrême. Lorsque quelque moine bouffonnement travesti ou des religieuses indignement attifées paraissent sur la scène ces bons Danois trépigent de joie, étouffent de rire et se pâment en convulsions. Un M. Sander, poète danois, a composé une pièce nommée Dyveke, c'est la maîtresse de Christern II. Un moine y joue le principal rôle ; après avoir empoisonné une douzaine de personnes, il périt tragiquement au milieu des bravos et des hurras de l'assemblée. La semaine dernière on a représenté un nouveau drame de Holste intitulé Joachim. Le sujet de cette pièce est le règne et la mort de Murat à Naples. L'occasion était trop belle pour ne pas flatter les passions haineuses du public. Un cardinal, précédé d'une longue file de moines, officie à l'autel et représente le miracle de l'ébullition du sang de St. Janvier. Le rôle de traître et d'espion est donné à un moine, et au moment où on le poignarde et le jette à la mer, des applaudissemens frénétiques partent de tous les coins de la salle. Je n'en finirais pas si je voulais citer. Or, ce spectacle étrange se donne sur le Théâtre Royal, ce sont les acteurs du roi qui jouent, c'est la maréchal de la cour qui en a la direction, et toutes ces mains qui frappent, ces cœurs qui

bouillissent d'une joie féroce à la vue d'un moine qu'on poignarde, ce sont des cœurs, des mains de femmes. Au théâtre de Copenhague vous ne voyez que des femmes. Plus après au plaisir que les hommes, qui n'ont pas la patience de rester quatre heures serrés et étouffés dans une salle enfumée, les danoises se ruent avec fureur sur les amusemens et sont avides d'émotions au-delà de toute expression. Le chiffre de la reine des cieux, les mystères augustes de notre religion, tout est mis à contribution pour réveiller dans ces esprits appesantis par la chair, même au milieu de leur divertissemens, des idées hostiles à la religion. Enfin, les Danois sont tellement élevés dans la haine du catholicisme et cette haine est si soigneusement entretenue par MM. les pasteurs que dans ce pays-ci, lorsque l'on veut dire de quelqu'un qu'il a perdu l'esprit, on dit tout simplement qu'il est catholique. Cette expression est tout à fait reçue dans le langage. Avouez que le moyen ne manque pas d'habileté. Rendre la religion catholique synonyme de folie, c'était éloigner pour longtems la possibilité d'éclairer ce peuple.

J'ignore pourquoi les réformateurs, au lieu de rejeter entièrement tout ce qui compose la religion catholique, dogmes, liturgie, cérémonies, ont tous chacun à sa manière, fait un triage d'après les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient. Ainsi, en expulsant de leurs églises le Christ et sa croix, instrument de notre salut, les réformateurs danois auraient-ils dû ne conserver, comme les calvinistes, que des bancs et une chaire. Au lieu de cela ils ont une espèce d'autel et deux chandeliers dessus. Cela n'a pas de sens. Qu'est-ce qu'un autel sans sacrifices ? Dans la cérémonie du couronnement des rois, la réforme a laissé subsister la cérémonie catholique. L'évêque récite le *Veni sancte spiritus* en latin, et la chapelle du roi répond par les mots : *et tui amoris in eis ignem accende*. Puis l'évêque dit l'*Emette spiritum tuum*, et le chœur répond *et renovabis faciem terræ*. Enfin l'évêque entonne : *Deus qui corda fidelium*, et la chapelle répond encore : *amen*. On apporte alors une boîte contenant les saintes huiles, fournies sans doute par l'épicier du coin, on avance un banc, le roi, à genoux, ouvre son juste-au-corps et ôte le gant de la main droite. L'évêque de Suède, trempant l'extrémité de ses doigts dans l'huile, fait le signe de la croix sur la poitrine, le front et la main du roi, en disant : "Que Votre Majesté s'agenouille devant l'Eternel, le roi des rois, le père de N. S. J.-C., et que son cœur s'élève humblement vers lui pour l'implorer de vous accorder cette force que lui seul peut donner." La reine vient s'agenouiller à son tour devant l'autel et l'évêque, trempant de nouveau ses doigts dans l'huile, fait le signe de la croix sur son front et sa poitrine, et dit : "Que Votre Majesté soit ointe au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme assurance que l'esprit de sagesse et d'amour qui est sorti de J.-C. vous remplira en vous rendant heureuse ainsi que le roi et le peuple, et vous accompagnera jusqu'à cette vie meilleure où, après de longues années et avec l'aide de Dieu, vous échangerez cette couronne périssable contre celle éternelle déjà prête pour vous dans le règne de la gloire." L'évêque dit ensuite le *Dominus vobiscum*, auquel on répond par : *et cum spiritu tuo*. Puis vient la prière : *Omnipotens aeterna Deus*, et là commence la liturgie danoise par un long sermon de 2 heures, suivi du reste de la cérémonie et d'un repas homérique.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Nous avons reçu l'*Estimation de certaines dépenses du Gouvernement civil de la Province du Canada pour l'année 1845, pour lesquelles un subsi-de est requis*. Les dépenses sont estimées à £627,716 16s. 10d. cours provincial, et les recettes à £682,944 3s. 2d.

Les dépenses des deux chambres de la législature pour l'année, y compris les pensions des ex-employés des corps législatifs du Haut et du Bas-Canada, sont portées à £33,515 9s. 8d. Il n'y est pas fait mention du salaire du président du conseil législatif. Il faudrait aussi ajouter le frais de traduction, impression et distribution des lois, et bien d'autres articles de dépense, pour avoir le chiffre total de ce que la machine législative coûte annuellement au pays.

Nous ferons connaître la substance de ce document.

Canadien.

NOUVELLES D'EUROPE.

—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 20 courant :

La chronique politique est tout à fait nulle aujourd'hui. De Washington il ne nous est venu que l'oraison funèbre de M. Bates, du Massachusetts, prononcée par M. Webster, et le refus du sénat de prendre en considération le traité négocié entre les Etats-Unis et le Zolverein, traité qui, après plusieurs jours de discussion, a été déposé sur la table jusqu'à la nouvelle session. A New-York, nous n'aurons à mentionner qu'un meeting whig dans lequel M. Dudley Selden a été choisi pour candidat officiel du parti à la place du maire de la cité impériale. Aussi le steamér *Cambria* est-il venu à propos nous apporter des nouvelles de l'Ancien-Monde.

Nous avons reçu hier nos journaux et correspondances de Londres du 3 mars et de Paris du 1er. Les longs extraits que nous empruntons à nos journaux, et les détails dans lesquels entrent nos deux correspondances du 10 février et du 1er mars, ne nous laissent de place pour aucune réflexion. Nous nous bornerons donc à donner ici un sommaire des faits les plus saillans, qui sont une majorité de 24 voix obtenue par le cabinet français dans le vote des fonds secrets, après une orageuse discussion, — l'entrée de M. de Salvandy au ministère de l'instruction publique, à la place de M. Villemain, — la résolution arrêtée d'une intervention dans les affaires de La Plata par la France et l'Angleterre, — une révolution dans le comté de Vaud, en Suisse, — deux conspi-

rations découvertes en Espagne, — plusieurs révoltes des indigènes dans l'Inde, — des phrases menaçantes publiées dans le *Times* de Londres contre le bill de l'Orégon voté par la chambre des représentans à Washington, mais étouffé dans le sénat, phrases qui, par conséquent, n'ont plus de sens, — quelques changements sans importance dans le personnel du cabinet anglais, et une réforme hardie et libérale du régime fiscal d'Angleterre, proposée par sir Robert Peel en présentant aux communes son projet de budget des dépenses et recettes. Cette réforme est si importante que nous en développerons l'ensemble et les détails. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que l'une des principales réductions du nouveau bill doit s'appliquer aux droits sur les sucres et les mélasses. En compensation du déficit que ces réductions peuvent amener dans le budget, sir Robert Peel propose que l'impôt extraordinaire de l'*income tax* soit prolongé pour trois ans de plus.

Sous le rapport commercial, les nouvelles sont bonnes. Il y a eu sur le marché de Liverpool une avance de 1/8 denier par livre sur les cotons, mais cette hausse n'avait pas un caractère de généralité bien assise. Au Havre, il y avait eu d'abord une légère avance dans les prix, à laquelle avait succédé, le 28 février, quelque hésitation dans l'attente des nouvelles d'Amérique; cependant, la moyenne des prix du mois de février était de 3 à 4 centimes plus élevée qu'à la fin de janvier, et les ventes du mois s'étaient élevées à 51,894 balles.

Un paquebot du Havre à New-York, la *Ville de Lyon*, s'est perdu, et les journaux anglais ne nous ont apporté aucune nouvelle de la *Normandie*, de l'*United States* et de l'*England*, trois paquebots de Liverpool qui ont péri probablement dans l'ouragan du 11 au 12 décembre.

AMÉRIQUE.

Réveil des anti-rentiers. — Les compagnies de milice qui avaient été dirigées dans les comtés agricoles dont les fermiers voulaient secouer le joug des propriétaires, sont rentrées dans leurs foyers, il y a quelques jours, après une campagne dans laquelle elles n'ont gagné ni gloire ni argent, car le trésor de l'état refuse de payer leur oisiveté. Mais, à peine les soldats citoyens avaient-ils tourné les talons, que les anti-rentiers ont de nouveau levé l'étendard de la révolte agrarienne, et se sont embusqués sur les chemins, avec leurs déguisemens d'Indiens, pour résister aux shériffs qui se hasardaient sur les fermes pour réclamer le paiement des rentes. L'un de ces malheureux officiers ayant été saisi et emplumé, l'autre jour, dans le comté de Delaware, quelques-uns de ses confrères se sont mis à la poursuite des coupables; mais il leur a fallu bien vite rebrousser chemin devant un attroupement de plus de cent anti-rentiers. A leur retour à Delhi, la population a été appelée aux armes, et un corps de cent hommes a marché à la rencontre des révoltés. Aux dernières dates, le 12, on attendait avec anxiété la rentrée de cette petite armée.

— Par le brick *Leopold O'Donnell*, arrivé à la Nouvelle-Orléans, nous avons reçu le *Diario* de Vera-Cruz du 1er mars. Santa-Anna n'avait point encore été jugé; et l'opinion était qu'il ne serait condamné ni à la mort, ni à l'exil, mais à l'emprisonnement pour la vie, afin de l'empêcher d'entretenir des intrigues aux portes du Mexique. Le congrès national était occupé à discuter la nouvelle constitution qui est, en grande partie, imitée de celle des Etats-Unis. Tous les décrets de Santa-Anna, ayant pour but de lever des emprunts forcés et des taxes extraordinaires sous prétexte de faire la guerre au Texas, ont été annulés. La presse mexicaine n'en continue pas moins à défendre les droits du Mexique sur le Texas contre l'usurpation des Etats-Unis. Le célèbre Gomez Farias, récemment rentré de son exil dans sa patrie, s'est rendu le 25 à Mexico où l'on attend à lui voir prendre une part active dans le gouvernement.

PETIT-PIERRE.

NOTRE-DAME D'AURAY.

GN'Y A PAS DE DANGER !..

C'était vers la mi-octobre de l'année 1822; les vacances tiraient à leur fin, et nous voyions arriver rapidement le jour où il nous faudrait reprendre le cours ordinaire de nos travaux. Ce moment devait au reste assez peu nous coûter. La carrière dans laquelle nous allions entrer nous paraissait vaste et brillante; et, au sortir du collège, la vie d'étudiant en médecine, avec son heureuse indépendance et ses travaux selon nos goûts; nous offrait en perspective le *nec plus ultra* du bonheur.

Cependant nous ne laissions pas d'éprouver quelques regrets: cette campagne si belle au déclin de l'automne, cet air si pur, ces rayons de soleil si doux après les premiers froids du matin; — il nous faudrait échanger tout cela pour le séjour d'une grande ville au ciel gris, aux épais brouillards, aux miasmes infects et aux rues fangeuses.

Adieu, notre petite chambre au levant, si blanche, si propre, si simple et si délicieuse! Adieu, nos admirables points de vue, les vieux arbres de notre connaissance, et ces coteaux qui semblaient s'arrondir en s'uyant pour nous faire un gracieux horizon! Adieu, ces troupeaux si bien repus que nous aimions tant à voir arriver des pâturages, et s'abriter bien chaudement sous leurs toits de glaucus et de roseaux.

Et ces tasses d'excellent lait qui nous affriandaient si fort! Et ces longues veillées au coin du feu, alors que le coup de vent de la St. François faisait craquer les branches des châtaigniers, et les premières

pluies d'hiver, fouettant les murs de notre demeure, redoublaient jusqu'au fond de nos cœurs le sentiment de notre bien-être et de notre sécurité!

Adieu, toutes ces belles et bonnes choses!... adieu la ferme!... adieu les champs!

Connaissez-vous sur la rive gauche de la Seine, cette rue sale, étroite et grimpante de la vieille Lutèce, qui fait si peu d'honneur au bienheureux saint Jacques son patron? Eh bien! c'était là que nous devions, un ami et moi, transporter nos modestes pénates, et installer nos vastes espérances et nos travaux.

Une couple de mansardes, formant, l'une dans l'autre, quelques toises carrées, une ascension de six-vingts marches peut-être à effectuer plusieurs fois par jour; voici, avec l'hôpital et les mélades, ce pour quoi nous allions quitter notre Bretagne aux mœurs antiques et aux champs si doux!

Quelques jours avant notre départ, nous dûmes faire nos adieux dans les fermes du voisinage. Les jeunes gens, nos anciens camarades, s'émervillaient de ce que nous allions voir enfin ce fameux Paris! les jeunes filles frémissaient à l'idée que nous avions cent lieues à faire, et leurs mères nous plaignaient d'un voyage qui devait nous séparer pour si longtemps de nos familles. Partout on nous recevait avec toute la cordialité bretonne; on nous souhaitait un voyage sans accident; on faisait des vœux pour notre retour.

Une fois encore, le fermier du Moulin-Neuf voulut nous retenir à la veillée; et, pour nous faire honneur, quelques mets extraordinaires, les jours ouvrables, furent ajoutés par lui au repas du soir. Bientôt nous nous réunîmes pour manger des châtaignes au coin du feu. De temps en temps le maître de la maison faisait circuler une immense écuelle de cidre, qui rappelait assez bien la coupe d'Hercule et l'hospitalité antique. La métayère donnait des soins à son plus jeune enfant, les servantes filaient avec activité, et tout le monde s'occupait de quelques légers travaux qui n'empêchaient ni les joyeux propos ni les libations.

Un seul voisin, nommé Petit-Pierre, demeurait dans une inaction à peu près complète. Ancien ami de la famille du fermier, il avait ses privilèges au Moulin-Neuf, et savait largement en profiter.

C'était un homme de petite taille, déjà avancé en âge, et qui paraissait avoir beaucoup souffert. Cependant il avait encore le regard vif et le geste animé. Peut-être les fréquentes rasades de la soirée avaient-elles contribué à stimuler ses facultés; et un large boi d'une terre grossière qu'il vidait et remplissait assez souvent, pouvait, au besoin, donner quelque poids à cette supposition.

Quoiqu'il en soit, drapé gravement dans son manteau de peaux de biques, Petit-Pierre, pendant quelque temps, nous avait paru triste et rêveur. Il tenait sans voir ses yeux fixés sur le foyer, et se plaisait à exciter machinalement des milliers d'étincelles qui se détachaient en crépitant des souches de châtaigniers à demi consumées. Tout-à-coup, se versant une nouvelle rasade, et sortant de cette espèce d'apathie dans laquelle il était plongé, il prit sans façon la parole, et dès les premiers mots qu'il prononça, nous pûmes connaître facilement quel avait été l'objet de ses méditations.

« Vous partez pour Paris, nous dit-il assez brusquement; c'est bien, c'est très-bien; que ne puis-je vous accompagner! J'irais voir le général Piré à qui j'ai sauvé la vie sous la république, lorsqu'il se battait avec nous contre les Bleus. J'irais demander au maréchal Soult s'il se rappelle encore toutes les belles promesses qu'il nous faisait à Rennes, lorsqu'il était gouverneur de la Bretagne avant les Cent-Jours.

« Mes amis, mes braves amis — c'était à nous autres vieux royalistes bretons qu'il parlait ainsi à cette époque — je ne regrette qu'une chose au monde, c'est de n'avoir pu combattre dans vos rangs. Vous êtes tous Français; vous êtes même tous de très-bons Français; soyez persuadés que je parlerai à notre bon roi de vos services, et que vous serez récompensés dignement.

« Et puis, là-dessus, des poignées de main et des coups de champagne, que c'était une bénédiction. Dieu! en donnait-il de ces poignées de main! mais malheureusement nous avons reconnu depuis que c'était une monnaie diablement légère et passablement insignifiante.

« C'est égal, gn'y avait pas d'affront; il nous semblait à nous autres vieux lous qu'il parlait presque aussi bien que M. le Recteur, et nous ne le trouvions pas plus fier que maître Jean-des-Défunts lorsqu'il fume sa pipe à la porte du presbytère. Mais minute; voici que Bonaparte revient tout d'un coup de cette petite île qu'on lui avait donnée à gouverner je ne sais trop pourquoi; et, en guise de récompense, notre ami Soult donne des ordres et des renseignements pour nous faire coffrer!... Merci!...

« Il en coûta même quelques semaines de prison à mon ancien ca-

marade le capitaine Sans-Chagrin ; et peut-être qu'ils auraient fini par le fusiller sans rémission, si Louis XVIII n'était pas revenu bien vite pour mettre le holà.

—Vous avez crié Vive le Roi ! dit Soult à Sans-Chagrin quand on l'amena devant lui.—Remarquez bien que Sans-Chagrin se trouvait pour le quart-d'heure monté sur son petit cheval breton qu'il appelait Bat-la-Route, et qu'il était entouré d'une foule de gendarmes et de gardes-du-préfet.—Ainsi donc, continua le maréchal, vous avez crié Vive le Roi !

—Peut-être que Sans-Chagrin n'avait rien crié du tout, car c'était un compère qui faisait beaucoup moins de bruit que de besogne. Mais c'est égal, gn'y avait pas de danger ! voilà qu'il se redresse sur son petit cheval breton ! puis, fixant M. le gouverneur entre les deux yeux :

—Eh bien ! oui, j'ai crié Vive le Roi ! répondit-il ; et ce cri me paraît si naturel en France que si mon cheval pouvait parler, il le répéterait avec moi... Vive le Roi !!!

—En même temps il jette son chapeau en l'air ; et, à la barbe des gardes du préfet et des gendarmes, il crie Vive le Roi ! à tue-tête ; aussi rondement que si le Soult des Cent-Jours eût été le Soult de la première restauration.

—Ce qu'il y a de très curieux, c'est qu'effectivement ce diable de Bat-la-Route fit très bien chorus avec son maître, et se mit à honnir, la queue en trompette, et en montrant les dents au Maréchal.

—Vous pensez bien que Soult en fut outré ; mais il n'osa rien en faire paraître, du moins relativement au petit cheval breton, parce que, comme nous l'a très bien expliqué maître Jean-dés-Défunts, au sujet de l'âne d'un certain Balaam de l'ancien régime, M. le gouverneur vit parfaitement qu'il y avait là-dessous quelque chose de miraculeux.

—Eh bien ! pour revenir à nos moutons, Piré, Soult et autres malins vivent grassement de leurs pensions comme des bienheureux dans le paradis terrestre ; tandis que nous autres vieux hiboux sans plumes nous sommes, comme notre père Adam après son péché condamné à manger de la galette et à boire de l'eau claire....”

Ici Petit-Pierre vida lestement un énorme piché de cidre, et continua :

—Je vous le demande, mes gars, y a-t-il de la justice dans tout ceci ? Tel que vous me voyez, j'ai roulé pendant sept ans mon pauvre cadavre pour le roi : j'ai trimé dans les landes, dans les forêts et à travers champs ; mon vieux bonhomme de père est mort dans les prisons ; mes deux frères ont été tués par la République, et, dans le temps, bétail, récoltes et mobilier, tout notre avoir a été confisqué, que nous n'en avons jamais retrouvé un sou vaillant.

—Or, que pensez-vous que l'on m'ait accordé pour ces bagatelles ? Quatre livres trois sous par mois ; ou, comme ils le disent, douze francs cinquante par trimestre, pas un liard de plus !... Et cependant j'ai reçu cinq coups de feu, dont l'un m'a touché solidement ; je porte encore les marques des baïonnettes des Mayençais, et trois fois j'ai été mis à genoux pour être fusillé. Mais c'est égal, gn'y a pas de danger ! Vive le Roi, quand même ! Au diable les Bleus, les Républicains et les Cent-Sous !”

En prononçant cette singulière péroraison, Petit-Pierre s'étant levé brusquement, et, rejetant son manteau de peaux de biques, il avait saisi au râtelier de la cheminée un fusil à deux coups qu'il brandissait d'un air exalté. Nul doute que si dans ce moment il se fût présenté à la porte de la ferme un couple de ceux qu'il venait si peu charitablement de livrer à l'ennemi du genre humain, Petit-Pierre ne les eût envoyés sans façon faire une visite domiciliaire dans l'autre monde.

—Allons, Petit-Pierre, dit le maître de la maison, te crois-tu donc à l'attaque de la Croix-Bataille ? Parlons assis, mon vieux grondeur, et prends ce piché de cidre frais pour apaiser ton ardeur belliqueuse. Tu ferais beaucoup mieux de nous raconter comment il y a vingt-neuf ans tu échappas à ce détachement de Mayençais qui se disposaient à te fusiller.

—Oh ! oui, Petit-Pierre, dit un jeune garçon à la mine éveillée, contez-nous cela, et je vous aiderai à conduire vos vaches au champ.

—Contez-nous cela, Petit-Pierre, dit à son tour une jeune servante, et je raccommoierai vos gamaches pour la Toussaint.

Cependant Petit-Pierre s'était assis, presque honteux de son enthousiasme. Il vida lentement son bol de cidre, s'essuya la bouche du revers de la main ; puis, lorsque le cercle se fut resserré et que l'on eut jeté sur le feu quelques genêts secs, il prit la parole d'un ton solennel, et débuta gravement par cette sentence judiciaire :

—Mes amis, la vie ce n'est rien... Ce n'est rien, et pourtant c'est à peu près tout. Le même jour j'ai été sur le point d'être noyé,

brûlé-vif ou passé par les armes, et me voilà cependant encore agmilieu de vous !... La vie, c'est une ombre...

—Sicut umbra !... dit à la porte une voix sépulcrale.

—Qui parle ici de jambes ou de bras, et quel est le butor qui se permet de nous interrompre ?

—C'est moi, M. Petit-Pierre, dit, en nous montrant sa face anguleuse, Félix Benoît L'Espérance, le maître d'école du village voisin ; ne faites pas attention, je vais me placer dans ce coin et écouter... C'est que vous disiez que la vie passe comme l'ombre ; et alors moi j'ai dit : *Sicut umbra, sicut flos, sicut femina*. Comme une fleur ou comme l'herbe des champs, *ad libitum*...

—C'est bon, c'est bon, dit le maître de la maison en présentant un bol de cidre au vieux magister ; arrosez tout cela, et laissez Petit-Pierre continuer son récit.

—Très-bien, je comprends... *Favete linguis !* me voilà muet.

Suite et fin au prochain numéro.

VENTE D'IMMEUBLE.

LUNDI le 28 AVRIL prochain, sera vendu sur les lieux par encan public, UN BEAU TERRAIN près de la MAISON DE LA PROVIDENCE, contenant 70 pieds de front sur 134 pieds de profondeur, borné en front par l'alignement de la rue Ste. Catherine, derrière par le terrain de l'honorable R. U. Harwood, du côté du sud-ouest par Wm. G. H. Coffin, écuyer, et du côté du nord-est par une rue avec MAISON en bois à un étage dessus construite et un excellent puits.

Ce Terrain était autrefois occupé par Dame Veuve Gamelin, comme l'asile des vieilles femmes infirmes.

Pour plus amples informations s'adresser à PAUL JOS. LACROIX, Ecr. Rue St. Hubert.

La Vente à ONZE heures.

27 mars.

A VENDRE,

ET PSESSION DONNÉE AU 1ER. MAI PROCHAIN.

UNE SUPERBE MAISON en pierre à trois étages, située au villages de la POINTE-AUX-TREMBLES, de la contenance de 55 pieds de longueur sur 36 de largeur, avantageusement occupée et bien connue depuis longtemps comme maison de commerce, ayant double cave, ainsi qu'une Boulangerie, Salière, Glacière, Hangard, Boucherie, quatre Ecuries, deux puits, un grand jardin rempli d'arbre fruitiers de différentes espèces.

Pour être vendus les dites dépendances à la porte de l'église de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, le lundi 21 AVRIL prochain à DIX heures du matin.

J. B. CADIEUX.

L'acquéreur aura beaucoup de facilité pour le paiement d'une partie de la somme (au moins 5 à 6 ans).

N. B. Le contrat de vente sera passée par M. Michel Boulet comme propriétaire, conjointement avec M. J. B. Cadieux.

ADVERTISEMENT.

A person name WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a WRITING authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missiskouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that affect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders.

J.-B. A. BROUILLET, Priest.

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), “ Ste. Marie et Salabery.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de
CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.	—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,			7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,		3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,			10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,			4s.
Chaque insertion subséquente,			1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRE.
PTRE.